



NOUVELLES CONDITIONS DE REMISE

À PARTIR DU 05/06/2026

Dans un souci de **simplicité et de clarté**, nous harmonisons nos avantages pour tous les bénéficiaires du comité.

-10%

DE REMISE SUR L'ENSEMBLE DE NOS PRODUITS / SERVICES

(hors promotions en cours ou offres spéciales)



Valable à **TOUS LES SERVICES DU MIDI ET DU SOIR**



POUR QUI ?

Pour les bénéficiaires du comité et leur famille immédiate (conjoint et enfants à charge présents avec eux).



Sur présentation d'un justificatif de votre entreprise (badge ou attestation CSE)



OÙ ET QUAND ?

À tous les services du midi et du soir.



PLUS SIMPLE, PLUS CLAIR, POUR EN PROFITER PLEINEMENT !

Merci de présenter votre justificatif habituel lors de votre venue.